



Collège Jean Rostand
9 Rue Marcel Gaget
01100 ARBENT
Téléphone : 04 74 77 15 79
Courriel : ce.0010987t@ac-lyon.fr



PROTOCOLE SANITAIRE – COLLEGE JEAN ROSTAND

Ce protocole précise les modalités pratiques de fonctionnement, il s'appuie sur le protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale daté du 28 août 2020. Il est valable à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. Il est susceptible de modifications selon l'évolution de la situation.

Préalable :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la gestion de cette crise. Ils s'engagent, notamment à ne pas mettre leur(s) enfant(s) au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un cas de Covid-19, que ce soit l'élève ou un membre de sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de fièvre supérieure à 38° C, l'enfant ne doit pas se rendre au collège. Il en est de même pour le personnel.

Le jour de la rentrée, les élèves et les enseignants bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.

Port du masque :

Pour les personnels : Les autorités sanitaires imposent le port du masque dans tout l'établissement. Le collège met à disposition des masques « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques par jour de présence.

Pour les élèves : Le port du masque grand public est obligatoire dans les transports scolaires et dans tout l'établissement.

Il appartiendra aux parents de fournir deux masques par jour à leur enfant.

Le conseil départemental a fourni en début d'année scolaire 2 masques à chaque collégien.

Nous conseillons aux élèves d'apporter une bouteille d'eau ou gourde afin de se désaltérer dans la journée.

Maintien de la distanciation physique :

La règle de distanciation physique est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne est obligatoire à partir du moment où les personnes ne sont pas munies de masque (salle des professeurs, restaurant scolaire pour les enseignants)

Hygiène des mains :

Elle est essentielle. Le lavage des mains consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, en utilisant du papier jetable. Ces papiers devront être uniquement jetés dans les poubelles.

A chaque heure de cours les enseignants désinfectent les mains de tous les élèves avec une solution hydro-alcoolique avant leur entrée en classe.

Mesures à appliquer dans les sanitaires :

- Limiter le nombre d'élèves présents dans les sanitaires
- Gérer le flux d'élèves devant les toilettes en attendant dans le couloir en faisant respecter le mètre de distanciation, selon marquage au sol
- Utiliser les urinoirs et toilettes disponibles
- En sortant des toilettes, se laver les mains au lavabo avec eau et savon

Demi-pension :

Chaque élève doit IMPERATIVEMENT se laver les mains AVANT de se rendre au self. Pour cela les toilettes du hall seront ouvertes durant le service de la demi-pension.

Les élèves s'installent à table IMPERATIVEMENT par classe afin que nous puissions retracer les élèves en cas de contamination. (Demande de l'ARS)

Les élèves conservent leur masque jusqu'à l'installation à table et ces derniers doivent être déposés sur le plateau afin de ne pas contaminer les tables.

Afin de limiter toute contamination, et comme partout ailleurs dans le collège, les déplacements doivent se faire avec un masque et doivent être limités au strict remplissage des pots d'eau.

Un assistant d'éducation est chargé de la distribution du pain

Chaque élève doit avoir en sa possession un masque PROPRE afin de le mettre à la sortie du self après s'être désinfecté les mains. Les masques sont fournis par les familles.

CDI :

Les élèves se lavent les mains à la solution hydro-alcoolique à l'entrée.

Le CDI pourra accueillir maximum 25 élèves. Le CDI sera aéré à chaque récréation et pendant la pause méridienne.

L'utilisation des fauteuils est autorisée mais pas des poufs.

La documentaliste établit une liste d'élèves et la conserve.

La consultation des livres sur place est autorisée avec les mains propres. Lors de prêts de livres, les couvertures plastiques sont passées au virucide et le livre est mis de côté 3 jours avant la remise en rayon.

L'utilisation des ordinateurs est autorisée.

La désinfection des tables se fera une fois par jour par les agents.

EPS :

A l'entrée du gymnase, chaque élève doit avoir son masque et le porter correctement, particulièrement dans les vestiaires.

Il doit montrer au professeur des chaussettes et des chaussures d'intérieur propres, un T-shirt et un bas de rechange et son carnet de correspondance.

Chaque élève doit se désinfecter les mains avec la lotion hydro alcoolique mise à sa disposition dans l'entrée des vestiaires.

L'utilisation des robinets est interdite, les élèves ont toujours la possibilité d'apporter une gourde d'eau nominative.

Les élèves arrivent en tenue d'EPS, déposent leurs affaires dans le vestiaire, changent leurs chaussures et prennent leur carnet et leur sachet nominatif pour le masque, ainsi que leur gourde.

Les élèves conservent leur masque lors de l'installation du matériel et de l'écoute des consignes, jusqu'à ce que le professeur leur demande de le ranger.

A la fin de la séance, les élèves remettent leur masque (correctement) pour ranger le matériel et le conserve pour rejoindre la cour du collège.

Les élèves changent de tenue dans le vestiaire après la séance et se désinfectent les mains avec la lotion hydro alcoolique mise à sa disposition dans l'entrée des vestiaires en partant.

Consignes pour les personnels :

- Port du masque dans tous les lieux.
- Lavage régulier des mains
- Prévoir une désinfection de son poste de travail (bureau, informatique, poignée de fenêtre, brosse à tableau, ...)
- Respect de la distanciation en salle des professeurs si pas de masque
- Nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique avant de toucher le clavier du photocopieur et les outils communs (massicot, machine à café, robinet, réfrigérateur,...)
- Désinfection systématique des mains de tous les élèves à la solution hydro-alcoolique avant l'entrée en classe.
- Aération des salles de classe à chaque récréation et pendant le temps de la pause méridienne

Infirmierie :

- Tout élève présentant des symptômes de la Covid-19 à l'arrivée au collège ou pendant la journée sera isolé à l'infirmerie et ses parents seront appelés pour venir le récupérer.

Usagers extérieurs à l'établissement :

- Ils se signalent à la fenêtre de la loge
- L'agent d'accueil prévient la personne avec qui il a RDV
- L'utilisateur se désinfecte les mains au gel hydro-alcoolique
- L'utilisateur doit porter un masque

Nettoyage et désinfection :

Une désinfection approfondie du collège sera réalisée tous les jours le matin

Tous les sanitaires seront approvisionnés en savon liquide et papier.

Les locaux seront aérés chaque matin par les agents.

Pour le restaurant scolaire, une désinfection des tables, chaises avant l'arrivée des élèves puis à la fin du service sera réalisée ainsi qu'une ventilation des locaux.

